

CODE DE VIE DE L'ÉCOLE DE LA SOURCE



À l'image de la société dont elle fait partie, l'école a le devoir de veiller au respect des droits individuels et collectifs et d'inculquer à l'élève le sens des responsabilités. C'est pourquoi l'école de la Source s'est dotée d'un code de vie favorisant l'établissement de relations harmonieuses visant à protéger la santé physique et psychologique de chacun. Pour favoriser le vivre-ensemble, l'élève doit développer des compétences sociales qui lui permettront d'être un citoyen averti.

Le code de vie est un contrat collectif liant toutes les personnes associées à la mission éducative de l'école et à son projet éducatif. Il est dynamisé par une approche mettant en scène des stratégies d'enseignement qui facilitent l'apprentissage des comportements. Les règles de conduite et les mesures de sécurité de l'école s'appliquent en tout temps et en tous lieux et sont approuvées par le conseil d'établissement chaque année scolaire.

NOTRE VISÉE

AFIN D'ÉVOLUER EN HARMONIE, TOUS LES ACTEURS DE L'ÉCOLE, MEMBRES DU PERSONNEL, ÉLÈVES ET PARENTS, COLLABORENT À L'APPLICATION DU CODE DE VIE DE L'ÉCOLE.

LE RESPECT DU CODE DE VIE TE PERMETTRA DE VIVRE DES CONSÉQUENCES POSITIVES :

- Tu seras fier(e) de toi et tes efforts seront reconnus.
- Tu seras félicité(e) par les adultes et les autres élèves qui t'entourent et tu gagneras leur confiance et leur respect.
- Tu auras des privilèges.
- Tu vivras en harmonie et tu participeras à rendre le climat de l'école agréable et sécuritaire.
- Tu te feras des amis et tu apprendras à les garder.



PARFOIS, TU AURAS BESOIN D'UN COUP DE POUCE, VOICI CE QUE NOUS POURRIONS FAIRE POUR TOI:

- ☺ Te rencontrer pour discuter avec toi
- ☺ Participer à une rencontre avec toi
- ☺ Suivre un plan d'intervention (comme rencontrer un spécialiste)
- ☺ Établir un contrat avec des engagements
- ☺ Te faire remplir une feuille de route ou faire un suivi à l'agenda
- ☺ Te faire accompagner par un intervenant de de l'école pour te soutenir
- ☺ Te référer à un service externe à l'école
- ☺ Te faire participer à diverses activités éducatives et de prévention
- ☺ Toute autre mesure d'aide appropriée

LORSQUE TU NE RESPECTES PAS LE CODE DE VIE, UNE DES SANCTIONS SUIVANTES POURRAIT ÊTRE APPLIQUÉE (selon la gravité du manquement, le nombre de récidives et ton degré scolaire).

<ul style="list-style-type: none">• Avertissement• Geste de réparation• Excuses verbales ou écrites• Dessin d'excuses (1^{er} cycle)• Réflexion écrite • Garde à vue lors de récréations• Récréation guidée• Perte de récréations• Perte de privilège • Appel aux parents par l'enseignant(e)• Appel aux parents par la direction• Perte d'une activité récompense• Rencontre avec les parents et la direction	<ul style="list-style-type: none">• Pratique du comportement attendu• Résolution de conflit avec médiateur• Reprendre le temps perdu• Travail supplémentaire• Temps de réflexion en classe ou hors classe • Réparer ce que j'ai brisé• Rembourser les dommages matériels• Travaux communautaires • Suspension à l'interne par la direction• Suspension externe par la direction• Rencontre avec le policier éducateur• Mesures spéciales • Toute autre conséquence logique
--	--

À notre école, nous distinguons deux types de manquements : **les manquements mineurs** et **les manquements majeurs**. À chacun de ces types correspond une procédure d'intervention éducative responsabilisante. La distinction entre les deux types fait référence à la gravité des gestes posés. **L'application des conséquences choisies varie donc selon la nature du manquement, sa gravité et la fréquence observée chez l'élève**. Tes parents seront informés des manquements via ton agenda.

Avant de recevoir un manquement, des interventions éducatives et préventives auront été faites à l'école, dans notre gestion interne.

RÈGLES DE VIE

☺ **1 : Je respecte les élèves et les adultes en gestes et en paroles.**

♥ *Pour avoir des relations harmonieuses avec les autres.*

☺ **2 : Je prends soin de mon matériel, du matériel qui m'est prêté et de tout ce qui m'entoure à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.**

♥ *Parce que je reconnais la valeur des choses et je veux les garder en bon état.*

☺ **3 : Je m'habille convenablement pour venir à l'école selon les activités prévues et la température.**

♥ *Parce qu'il y a des tenues pour sortir en famille, faire du sport et d'autres pour aller à l'école.*

☺ **4 : J'adopte un comportement sécuritaire et attendu.**

♥ *Pour me sentir bien et en sécurité dans mon école.*

4.1 J'arrive à l'heure à l'école et je me dirige immédiatement dans la cour pour y rester.

4.2 Je marche à côté de ma bicyclette sur le terrain de l'école.

4.3 Je ne circule pas dans le stationnement du personnel de l'école et dans le débarcadère.

4.4 J'utilise les portes réservées aux élèves pour entrer et sortir de l'école.

4.5 Je cesse immédiatement de jouer au son de la première cloche et à la deuxième cloche, je suis calme et en silence dans mon rang.

4.6 Je circule en silence et en marchant calmement lors des entrées et pendant les heures de classe.

4.7 Je choisis des activités sécuritaires pour moi et pour les autres et je respecte les limites définies.

4.8 Je lance des balles de neige uniquement sur les cibles prévues à cet effet.

4.9 Je suis calme et je demeure dans mon local lors des récréations à l'intérieur.

4.10 J'ai des effets scolaires exempts d'objets dangereux ou de littérature haineuse ou violente.

Toute situation, jugée par les intervenants de l'école, comme étant de l'intimidation ne sera pas tolérée. Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence sera mis en application.

Je suis conscient(e) que si j'enfreins ces règles, je devrai collaborer en assumant les conséquences de mes actes pour apprendre de mes erreurs et grandir.

Signature de l'élève : _____

Signatures des parents : _____

